

Paul Sebag

## CHRONOLOGIE

### FRANÇOIS PÉTIS DE LA CROIX (1653-1713)

traducteur de

*Les Mille et un jours : Contes persans*  
texte établi, avec une introduction, des notices,  
une bibliographie, des jugements et une chronologie

Les principales sources d'information sur la vie et les œuvres de l'orientaliste F. Pétis de La Croix (1653-1713) sont : le *Journal* qu'il nous a laissé de son voyage en Orient, publ. par M. Langlès, Paris, 1810; l'*Avertissement* que son fils Alexandre-Louis-Marie Pétis de la Croix a placé en tête de son édition de l'*Histoire de Timur-Bec*, Paris, 1722, t. I, pp. IX-XLIX; la notice que lui a consacrée l'Abbé Goujet dans ses *Mémoires historiques et littéraires sur le Collège Royal de France*, Paris, 1758, pp. 106-114; ainsi que l'article dont il a fait l'objet dans le *Dictionnaire de Biographie universelle, ancienne et moderne*, Michaud, Paris, 1811-1828, t. XXXIII, pp. 478-480. On trouve de précieux renseignements complémentaire dans le *Catalogue des principaux ouvrages de feu M. Pétis de La Croix... imprimés et manuscrits*, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms. n° 5493, fol. 75. Nous nous sommes efforcés de réunir le plus grand nombre possible de précisions et de références dans notre étude : P. Sebag, *Sur deux orientalistes français du XVII<sup>e</sup> siècle : F. Pétis de La Croix et le Sieur de La Croix*, dans *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 1978, I, pp. 89-117.

*Fin 1653.* Naissance à Paris de François Pétis de La Croix, fils de François Pétis de La Croix (1622-1695), secrétaire-interprète du roi pour les langues turque et arabe. Destiné à succéder aux emplois de son père, il s'applique dès l'enfance aux langues orientales, mais aussi aux mathématiques, à l'astronomie, à la géographie, au dessin et à la musique.

*1670.* Son père, ayant appris que le ministre Colbert a le dessin d'envoyer au Levant un jeune homme « pour y prendre une parfaite connaissance de la langue, des mœurs, de l'histoire, des sciences, des arts et de la religion des Orientaux », le lui présente. Colbert agréé le jeune François Pétis de La Croix et le fait partir, par ordre du roi, pour la Syrie, la Perse et la Turquie.

*Octobre 1670.* N'ayant pas encore atteint l'âge de dix-sept ans, F. Pétis de La Croix s'embarque à Toulon « bien muni et précautionné par les sages conseils et

les savantes instructions de M. de La Croix, son père, avec un fond de crainte de Dieu et de probité qu'il a gardé toute sa vie ». (*Avertissement*).

*10 novembre 1670.* Après une navigation au cours de laquelle il court plusieurs dangers, F. Pétis de La Croix aborde à Alexandrette, d'où il se hâte de gagner Alep.

*Novembre 1670 – avril 1674.* F. Pétis de La Croix fait un long séjour à Alep, au cours duquel il apprend l'arabe littéraire, l'arabe vulgaire, le turc, et il s'intéresse à la poésie comme à la musique des Arabes. Il compose, en arabe, une histoire de Louis XIV et de sa campagne contre les Hollandais. Son ouvrage connaît un grand succès et des copies s'en répandent dans de nombreux pays d'Orient. Il achète, pour la Bibliothèque du Roi, des manuscrits et des médailles. Il recueille les formules d'un grand nombre d'actes diplomatiques, ainsi que des mémoires sur l'histoire, les sciences et les arts de la Perse.

*Avril 1674.* François Pétis de La Croix quitte Alep, et, via Diarbekir et Mossoul, il se rend à Bagdad où il demeure deux mois.

*Juin 1674.* Quittant Bagdad, il descend le Tigre jusqu'à Bassora où il s'embarque pour gagner la Perse, en traversant le Golfe Persique.

*Août 1674 – juin 1676.* F. Pétis de La Croix arrive à Ispahan. Au cours d'un séjour de près de deux ans en Perse, il apprend la langue persane littéraire et tous les dialectes persans. L'abbé Goujet assure que trente ans après avoir quitté Ispahan, François Pétis de La Croix écrivait encore le persan « aussi purement que les Persans les plus habiles ». Ayant entendu parler de l'*Histoire des conquêtes de Timur, gendre de Can*, composée par l'historien persan Sharfeddîn 'Alî Yazdî, il en achète un bel exemplaire qu'il ramènera en France et dont il entreprendra la traduction sur les instances de Colbert.

C'est à Ispahan que le jeune orientaliste fait la connaissance du Dervis Moclès : on peut lire dans son *Journal* : « Il me restait à apprendre un certain livre de théologie très difficile nommé *Mesnevi* qui contient au moins quatre-vingt-dix mille vers. Je cherchai quelqu'un qui le sût, mais je n'en pus trouver pour de l'argent, et je fus obligé de m'adresser à un grand supérieur de l'ordre des *Mewlevis*. J'y fus conduit par un de ses amis, et je ne lui eus pas plus tôt fait mon compliment qu'il m'offrit des soins pour l'intelligence du *Mesnevi*, et il me permit pendant quatre ou cinq mois de le voir très souvent pour l'apprendre. Cette étude me réussit, et enfin, ce religieux n'étant pas homme à prendre de l'argent de moi, je lui fis présent de trois grands bassins de porcelaine, qu'il accepta. Il se nommait Dervich Moclès, et il travaillait à établir une nouvelle secte par le moyen de douze disciples, nommés *mourid*, qu'il avait en particulier et qui étaient autres que les religieux du couvent ». Il n'est pas fait mention, ici, d'un livre de contes, intitulé *Hazâr Yek Roûz*, que le Dervis Moclès aurait composé et dont il aurait permis à F. Pétis de La Croix de prendre une copie, ainsi que l'orientaliste l'affirmera dans sa préface aux *Mille et un jours*.

*Juin 1676.* F. Pétis de La Croix quitte Ispahan et, via Tabriz et Diarbekir, il gagne Constantinople.

*Décembre 1676 – novembre 1679.* F. Pétis de La Croix demeure à Constantinople dans les dernières années de l'ambassade de Nointel. Il met à profit son séjour dans la capitale du Grand Seigneur pour faire de nouveaux progrès dans la connaissance de la langue turque. Il se met à la disposition du marquis de Nointel pour lui apporter tous les concours dont il le jugerait capable. Il écrira dans son *Journal* : « Pour faire un plein exercice de ce que j'avais appris, j'ai traduit pour M. l'Ambassadeur Nointel quantité de pièces curieuses dont il m'a chargé, entre lesquelles étaient toutes les lettres écrites ci-devant de France à la Porte et de la Porte à la Cour de France, qui composaient un gros volume, et plusieurs autres livres dans les langues que je savais, dont ce Seigneur a rendu compte à la Cour ». Le marquis de Nointel devait écrire : « Nous déclarons notre impuissance à exprimer suffisamment la satisfaction que nous ressentons de la manière dont le sieur F. Pétis de La Croix a correspondu aux glorieux desseins de M. de Colbert ».

*2 mai 1677.* Le grand vizir de la Sublime Porte Kâra Mustapha refuse à l'ambassadeur de France, Nointel, les honneurs du sofa. Cet affront ouvre une crise dans les relations franco-ottomanes. F. Pétis de La Croix est témoin de ce grave incident diplomatique : « J'avais été présent à ce qui se passa lorsque M. de Nointel refusa si courageusement de prendre audience au bas du sofa », écrit-il dans son *Journal*.

*Novembre 1679 – décembre 1680.* Après le départ de l'ambassadeur Nointel, tombé en disgrâce et rappelé par Louis XIV, F. Pétis de La Croix restera encore une année entière à Constantinople : « J'espérais partir avec M. de Nointel pour revenir en France, et il voulait que je m'embarquasse : mais Monseigneur de Guilleragues, ayant dessein de me faire plaisir, voulut bien agréer mon service pour les affaires du roi : il m'ordonna de rester et il en écrivit à la Cour ». (*Journal*). Dès lors, il s'efforce de seconder M. de Guilleragues dans sa mission : « M. l'Ambassadeur m'ordonna bien précisément d'entretenir les habitudes que j'avais faites, et il m'en donna d'abord le moyen par les compliments qu'il me chargea d'aller faire de sa part aux personnes de qualité, et parce que j'avais été présent à ce qui se passa lorsque M. de Nointel refusa si courageusement de prendre audience au bas du sofa, M. de Guilleragues me fit l'honneur de m'employer auprès de ces seigneurs, pour parler de la sienne, et tous me parurent fort disposés à le servir : j'eus plus de trente audiences du kahia pour cet objet ». (*ibid.*)

*Décembre 1680.* Le grand vizir renvoyant de semaine en semaine et de mois en mois l'audience que Guilleragues a sollicitée du sultan Muhammad IV, F. Pétis de La Croix est autorisé à rentrer en France, après un séjour de plus de dix ans dans les pays du Levant. Il se rend à Smyrne où il s'embarque sur un navire anglais qui le conduira jusqu'à Livourne.

*1681.* De retour à Paris, F. Pétis de La Croix « explique », c'est-à-dire traduit, au ministre Colbert plusieurs extraits de l'*Histoire de Timur-Bec*. « Ce ministre en conçut une idée si avantageuse et en connut si bien le mérite, par le détail que M. F. Pétis de La Croix lui en fit, qu'il lui ordonna de la traduire en français. Il commença dès lors à y travailler, mais il fut obligé d'interrompre cette étude à

cause des négociations où les ordres du roi l'appelèrent et dans lesquelles il fut occupé pendant plusieurs années ». (*Avertissement*). N'ayant pu achever sa traduction avant la mort de Colbert, survenue en 1683, F. Pétis de La Croix la présentera à son fils et successeur, le marquis de Seignelay : « Ce ministre dont la pénétration et l'excellence du génie étaient connues de tout le monde, en trouva la matière si belle qu'il jugea cette histoire digne de la curiosité et de l'attention du roi. Sa Majesté voulut bien en entendre lire les plus beaux morceaux par ce ministre, qui avait trouvé de la conformité entre les faits éclatants du héros français et ceux du conquérant tartare, sans rencontrer dans le premier les excès de rigueur et de sévérité qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître et de blâmer dans le dernier ». (*ibid.*)

1681. F. Pétis de La Croix est chargé de traduire le projet de traité entre le roi de France et le roi du Maroc, Moulay Ismaïl, qui a été conclu à La Mamora.

1682. F. Pétis de La Croix est envoyé au Maroc avec le brevet de « secrétaire-interprète en la Marine du Roi », et avec la qualité de secrétaire de l'ambassade, auprès de Saint-Amand, ambassadeur de Sa Majesté vers le roi du Maroc, Moulay Ismaïl : « Il prononça en arabe, en présence de ce prince, la harangue de M. l'Ambassadeur, mais d'un style si élégant et si poli, que ce monarque et toute sa cour avouèrent qu'il savait et qu'il parlait leur langue avec plus de pureté et de politesse qu'eux-mêmes, quoique ce soit en ce royaume qu'on la parle le mieux ». (*Avertissement*).

1683-1684. F. Pétis de La Croix accompagne Duquesne, Tourville, Amfreville, lieutenants-généraux des armées navales de Sa Majesté, dans leurs expéditions contre Alger.

Avril 1684. F. Pétis de La Croix participe aux négociations qui aboutissent à la signature du traité du 25 avril 1684 entre le dey d'Alger et le roi de France. Il traduit le traité en truc, le lit et le publie en plein divan. Il obtient que, dans le texte, le nom de Louis XIV soit accompagné du titre de *padisha* (empereur) alors que jusque-là, il n'était accompagné que du titre de *cral* (roi).

Juillet 1684. Une des conditions du traité signé avec Alger était que le dey enverrait à Sa Majesté une ambassade solennelle pour lui demander pardon. F. Pétis de La Croix accompagne en France l'ambassadeur du dey, nommé Hadj Djafer Agha, et traduit sa harangue à Louis XIV, dans laquelle il demande effectivement pardon au nom du divan. La harangue de l'ambassadeur, traduite par F. Pétis de La Croix, est imprimée et publiée dans toute l'Europe. L'événement est célébré par la frappe d'une médaille, avec la légende *Africa supplex*.

1685. F. Pétis de La Croix accompagne en France un autre ambassadeur d'Alger nommé Boudarba. Il traduit son compliment au roi lorsque l'ambassadeur algérien présente à Louis XIV vingt-cinq très beaux chevaux de Barbarie que lui envoie le dey Mezzomorto.

Été 1685. F. Pétis de La Croix monte sur l'escadre placée sous le commandement du maréchal d'Estrées, que Louis XIV envoie contre Tunis. Cette démonstration de force amène les Puissances de Tunis à signer le traité du 30 août 1685. Il en traduit les articles et les lit devant le divan rassemblé.

1685. L'escadre du maréchal d'Estrées, ayant quitté Tunis, se dirige sur Tripoli, où la crainte des armes du roi de France a le même effet qu'à Tunis et à Alger. Le bey de Tripoli demande la paix et un traité est négocié, dont F. Pétis de La Croix traduit et publie les conditions devant le divan. Au cours de son séjour, il conduit seul une négociation secrète avec les chefs de tribus arabes des environs de Tripoli, aux termes de laquelle ils joindraient leurs forces à celle du roi de France, au cas où les Français tenteraient de s'emparer de Tripoli.

1687. F. Pétis de La Croix, à Tanger, s'entretient avec 'Alî b. 'Abdallâh, ministre de la Marine du roi du Maroc.

1<sup>er</sup> mars 1692. F. Pétis de La Croix est nommé titulaire de la chaire de professeur d'arabe au Collège Royal, tout en conservant la charge d'interprète du roi en arabe, turc et persan, que son père avait remplie.

17 avril 1692. F. Pétis de La Croix prononce son discours d'installation au Collège Royal. Il se plaît à évoquer les voyages qu'il a faits dans les pays d'Orient : « *In Orientem instituta Regis munificentissimi beneficio peregrinatione, Arabicæ linguæ qualemcumque notitiam, loquendo, melioresque auctores legendo, interpretando, scribendo sum assecutus. Neque Asiam modo peregravi verum ut ex Oriente redii non semel regiae victricique semper classi Regis christianissimi interpretis datus, in Mauretania profectus quæ Africanæ dialecti singularia sunt, experientia et usu quotidiano didici.* »

Depuis qu'il est devenu professeur d'arabe au Collège Royal et y donne des leçons, F. Pétis de La Croix ne quitte plus la France, mais il continue de traduire pour le roi, harangues, compliments et lettres de tous les envoyés de Maroc, Alger, Tunis, Tripoli, Constantinople, Ispahan. « Il est à remarquer que jamais aucun interprète avant M. F. de La Croix, le fils, n'a traduit les réponse de français en arabe, turc et persan, d'un style estimé au Levant et en Afrique, convenable à la dignité du roi ». (*Avertissement*)

F. Pétis de La Croix ne tarde pas à joindre, à la connaissance des langues arabe, turque et persane, celle de l'éthiopienne et de l'arménienne.

28 novembre 1693. F. Pétis de La Croix achève la traduction du *Rawd al-Qirt'as* d'Ibn Abi Zar<sup>c</sup>. Une traduction de cet ouvrage a été publiée par Beaumier, sous le titre, *Histoire des souverains du Maghreb et Annales de la ville de Fès*, Paris, 1860.

1694. F. Pétis de La Croix compose et présente à Monseigneur Phéliepeaux, secrétaire d'État, une courte relation de « ce qu'il a fait en Orient durant dix années qu'il y a demeuré par l'ordre de Sa Majesté ». Il s'agit de l'*Extrait du Journal*, publié par M. Langlès en 1810.

29 septembre 1695. F. Pétis de La Croix, dans sa quarante-deuxième année, épouse Marie-Jeanne Lesueur, fille d'un marchand de bois de la paroisse Saint-Barthélemy à Paris.

4 novembre 1695. Mort de François Pétis de La Croix, père, quelques semaines après le mariage de François Pétis de La Croix, fils.

9 août 1697. Dans une lettre à du Bos, Pierre Bayle fait état de la traduction que François Pétils de La Croix, fils, a entreprise de l'*Histoire de Timur-Bec* de l'historien persan Sharfeddîn 'Alî Yazdî, dont il souhaite qu'elle soit imprimée, tout comme de l'*Histoire de Genghiz-Can*, composée par François Pétils de La Croix, père.

10 février 1698. Naissance d'Alexandre-Louis-Marie Pétils de La Croix, fils de François Pétils de La Croix et de Marie-Jeanne Lesueur, qui exercera les mêmes fonctions que son père : celle de secrétaire-interprète du roi, à partir de 1720, et celle de professeur d'arabe au Collège Royal, à partir de 1744.

Février 1699. F. Pétils de La Croix assure les fonctions d'interprète, lors du séjour en France de l'ambassadeur du Maroc 'Abdallâh b. 'Aycha. On lui attribue la rédaction du *Journal concernant tout ce qui s'est passé touchant l'ambassadeur du Maroc, depuis son arrivée en France, et le détail de la première audience qu'il a eue du roi*, publié dans le *Mercure galant*, février 1699 – juin 1699.

1701. F. Pétils de La Croix achève une traduction française de l'*Histoire de Sindbad le Marin*, conservée à la Staatsbibliothek de Munich (*Cod. gall.* 799). La traduction française de ce roman par A. Galland a paru en 1704 dans le tome III de ses *Mille et une nuits*.

Juin 1704. F. Pétils de La Croix assure les fonctions d'interprète, lors du séjour du bey de Tripoli en France.

26 mars 1705. F. Pétils de La Croix achève une traduction française de la *Bibliothèque orientale* de Mustapha H'adji Khalfa, qu'il a entreprise le 26 avril 1694. Cet ouvrage sera traduit en latin sous le titre *Lexicon bibliographicum et encyclopaedicum* par l'orientaliste allemand Flüegel en 1835-1858.

1707. Publication de l'*Histoire de la sultane de Perse et des vizirs*, contes turcs traduits du cheikh Zadeh. Il s'agissait de contes tirés d'une œuvre en langue turque, d'origine persane, intitulée *Histoire des Quarante Vizirs*, dont F. Pétils de La Croix avait fait une traduction intégrale et dont seule une partie a été imprimée.

1708. Le sieur Michel, envoyé de Louis XIV à Ispahan, présente au shah de Perse une *Histoire de Louis XIV par les médailles*, traduite en persan par les soins de F. Pétils de La Croix.

Janvier 1710. Deux contes turcs traduits par F. Pétils de La Croix sont publiés par le libraire Claude Barbin à la fin du huitième tome des *Mille et une nuits* d'Antoine Galland : « M. Pétils de La Croix, professeur et lecteur royal en langue arabe, qui me fit l'honneur de venir me voir ce matin, fut extrêmement surpris de voir deux des contes turcs de sa traduction imprimés dans le huitième volume des *Mille et une nuits*, que je lui montrai, et que cela se fût fait sans sa participation ». (A. Galland, *Journal*). Il s'agit des contes intitulés *Histoire du prince Zeyn Alasnam* et *Histoire de Codadad et de ses frères*, qui n'ont cessé d'être reproduits dans toutes les éditions des *Mille et une nuits* d'A. Galland. (cf. M. Abdel-Halim, *Antoine Galland, sa vie et son œuvre*, Paris, 1964, pp. 269-270).

1710. Publication par les soins de François Pétils de La Croix, fils, de l'*Histoire du grand Genghiz-Can, premier empereur des Mogols et des Tartares*, œuvre que

François Pétis de La Croix, père, avait laissée à l'état de manuscrit. En y mettant la dernière main, F. Pétis de La Croix y a ajouté une « liste de tous les empereurs qui ont succédé à Genghiz-Can jusqu'à Timur-Bec plus connu sous le nom de Tamerlan ».

1710-1712. Publication des *Mille et un jours*, contes persans traduits en français par F. Pétis de La Croix, Paris, 1710-1712, 5 vol. in-12. D'un document que nous venons de découvrir, il ressort que F. Pétis de La Croix composa cette œuvre à ses heures de loisir, « pour l'amusement » de Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, et que c'est « la mort de cette princesse », enlevée par la maladie à vingt-six ans, le 12 février 1712, qui « fit cesser » un ouvrage qui aurait pu être « poussé plus loin ». (Bibliothèque de l'Arsenal, Ms. 5493, fol. 75).

4 décembre 1713. F. Pétis de La Croix, usé prématurément par un excès de travail, meurt à Paris et reçoit une sépulture dans l'église paroissiale de Saint-Sulpice. La *Gazette de France* du 9 décembre 1713 annonce la mort de l'orientaliste français en ces termes : « Le sieur François Paitis de La Croix, secrétaire-interprète du roi, et professeur royal en arabe, fort recommandable pour sa capacité extraordinaire dans les langues arabe, turque, persienne [*sic*] et arménienne, mourut le 4 dans sa soixantième année ».

Il laisse à l'état de manuscrits un nombre impressionnant d'ouvrages traduits de l'arabe, du turc, du persan et de l'arménien, de dictionnaires bilingues et de dissertations sur divers sujets, dont son fils, Alexandre-Louis-Marie Pétis de La Croix et l'Abbé Goujet ont dressé des listes qui se recoupent et se complètent.

1722. Publication posthume par les soins d'Alexandre-Louis-Marie Pétis de La Croix de l'*Histoire de Timur-Bec, connu sous le nom de grand Tamerlan, écrite en persan par Charfeddin 'Ali Yazdi, traduite en français par François Pétis de La Croix, fils*, Paris, 1722, 4 vol. L'ouvrage de l'historien persan a été traduit en anglais d'après le français par J. Darby. « Ces traductions eurent une très grande vogue et presque tout ce que l'on a dit de Timour en Europe au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle leur a été emprunté ». (L. Bouvat, *L'Empire mongol*, Paris, 1927, p. 22).

---

Source : *Les Mille et un jours : Contes persans*, trad. par François Pétis de La Croix; texte établi, avec une introduction, des notices, une bibliographie, des jugements et une chronologie par Paul Sebag, Paris : C. Bourgeois, 1980, 520 p. Chronologie : p. 485-489.